TAIN infos

MAGAZINE DE LA VILLE DE TAIN L'HERMITAGE ◗ PRINTEMPS/ETE 2022 - N°42

◗ DOSSIER

PLAN STATIONNEMENT, MIEUX SE GARER POUR MIEUX BOUGER.

Page 10
ON AGIT
On court contre les préjugés

Page 22
ON DÉCOUVRE
Valérie Badet, la soigneuse du vin

Page 26
ON S'ACTIVE
Le club d'aviron sur tous les fronts

ON Y ÉTAIT 4

ON AGIT 8

ON APPROFONDIT 14

ON ENTREPREND 18

ON DÉCOUVRE 22

ON S'ENTRAIDE 23

ON S'ACTIVE 26

ON S'INFORME 30

SOMMAIRE

EDITORIAL

Chères Tainoises et chers Tainois,

Qui aurait cru que nous connaîtrions une année 2022 marquée à nouveau par des crises d'ampleur majeure avec la guerre en Ukraine, ses conséquences en termes économiques et sociaux et les crises liées au changement climatique sans cesse plus visible ?

Ces bouleversements doivent nous interroger sur notre rapport aux autres et notre avenir collectif. Ils doivent aussi nous pousser à nous réinventer dans nos relations, dans nos manières d'être et de vivre, pour que chacun puisse s'épanouir dans le respect et la bienveillance.

Ne nous mentons pas. La conjoncture actuelle alourdit notre ciel et laisse peser une atmosphère anxiogène sur notre quotidien, notre avenir et celui de nos enfants. Les esprits s'échauffent plus vite, les débats sont exacerbés.

Nous pourrions céder à la facilité mais c'est une notion que notre ADN ignore. A la place, nous affichons une volonté indéfectible de vous accompagner, de vous aider, de vous expliquer nos projets, de vous concerter.

Soyez certains de l'investissement de vos élus en la matière, car nous déclinons les valeurs de partage au quotidien et dans toutes les actions que nous menons. Le « plan stationnement » en fait partie. C'est pourquoi, nous avons souhaité consacrer le dossier de ce numéro au « Plan Stationnement » car il nous paraît évident de faire le point avec vous et de vous informer des prochaines étapes.

Afin de conclure ce billet sur une note plus légère, je vous invite à nous rejoindre le dimanche 26 juin à 11h au Parc du Chayla pour la 1ère édition du grand repas festif « A table citoyens ! ».

Une occasion pour, là encore, échanger, discuter, partager, tout en profitant du moment présent de manière informelle et détendue.

Nous sommes impatients de vous retrouver. D'ici là, je vous invite à plonger dans ce nouveau numéro du Tain Infos et vous souhaite une agréable lecture au fil des pages.

Bel été à toutes et à tous,

Xavier Angeli
Maire de Tain l'Hermitage
1er Vice-Président ARCHE Agglo

Secrétariat d'édition Tél. 04 75 08 30 32 - mairie@ville-tain.com - **Conception/Rédaction** Mairie de Tain l'Hermitage Service Communication - **Secrétaire de rédaction** Hélène Astri, Responsable de Communication, Franck Millet - réalisation couverture - **Directeur de publication** Xavier Angeli, Maire - **Infographie, Régie publicité et Impression** MAYA COMMUNICATION Tain l'Hermitage - 04 75 09 19 89 - dépôt à parution **Distribution** par les élus de la ville.
Document non contractuel - Informations, photos et horaires donnés à titre indicatif - Magazine d'informations gratuit - Date de parution : Juin 2022 - édité à 4000 exemplaires sur papier issu de forêts gérées durablement - Crédits photos : Ville de Tain l'Hermitage - Associations tainoises - Malgré tout le soin apporté à la rédaction et à la mise en page de ce document, des erreurs ne peuvent être exclues.
La Ville de Tain l'Hermitage remercie l'ensemble des annonceurs permettant le financement de l'impression de votre magazine Tain Infos.

SALON DES VINS TAIN L'HERMITAGE
UN SALON AU PIED DU VIGNOBLE
Site Classé Pittoresque et Historique

Retour Gagnant

Un grand cru pour cette édition du Salon des Vins 2022 qui signe son retour en présentiel. Près de 70 vignerons en Côtes du Rhône septentrionales, quelques méridionales et inédit cette année, un vigneron spécialisé en vieux cépages.

Nettoyage de Printemps

200 KG

C'est le poids total des déchets récoltés pendant le Nettoyage de Printemps de la Ville de Tain l'Hermitage en partenariat avec ARCHE Agglo.

Un grand bravo aux vaillantes équipes composées d'élus et d'habitants mobilisés pour la bonne cause.

En pleine lumière

Rendez-vous incontournable du Printemps, la Grande Lessive a rassemblé sur la place du Taurobole les dessins des élèves des écoles maternelles et primaires.

Le thème cette année, les ombres portées, a inspiré les petits tainois qui ont fait preuve d'une imagination débordante !

Tous ses oeufs dans le même panier

Pour une fois, l'expression a réussie aux 300 gourmands à l'occasion de la Chasse aux œufs géante proposée par la Ville en partenariat avec l'Institut la Teppe et la Cité du Chocolat Valrhona.

Félicitations aux 6 gagnants du Concours 2022 de la plus « Belle Boîte à Œufs » présidé par les résidents de l'EHPAD de l'Institut de la Teppe.

Chassez le naturel...

Immersion totale pour les élèves de l'école primaire Jules Verne en sortie nature au lac de Champos.

Armés de jumelles, les aventuriers d'un jour se sont extasiés sur la faune du site.

ON Y ÉTAIT

Solidaire

Fuyant les combats, 45 réfugiés ukrainiens ont été accueillis par le maire Xavier ANGELI et une partie du Conseil Municipal pour une halte bienvenue après 28 heures de cars. Reposés et repus, ces derniers ont repris la route en direction de l'Espagne où, pour la plupart, proches et amis les attendaient.

À deux, c'est mieux

Deux fois plus de soleil, deux fois plus de bonne humeur, deux fois plus de participants... le Duo de l'Hermitage, 10ème édition a une nouvelle fois explosé les compteurs en matière de réussite les 14 et 15 mai derniers.

M. CHAPOUTIER
FAC ET SPERA

UNE PARENTHÈSE EN HERMITAGE

PRESTATIONS DE DÉGUSTATION, VISITES DU VIGNOBLE À PIED OU À VÉLO,
ATELIERS ACCORDS METS ET VINS, SÉMINAIRES D'ENTREPRISE, GÎTE...

DÉCOUVREZ NOTRE NOUVEAU CAVEAU - OUVERT 7J/7

WWW.CHAPOUTIER.COM - CHAPOUTIER@CHAPOUTIER.COM
18 AVENUE DU DR PAUL DURAND, 26600 TAIN L'HERMITAGE, FRANCE.
TEL +33(0)4 75 08 92 61
RCS Romans 435 580 477 et S.A au capital de 5 498 500€
L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION

SHINY EEGI !

L'anglais, une langue vivante ?

A Tain l'Hermitage c'est certain grâce à la pétillante Eegi qui intervient dans les écoles tainoises depuis le mois de mars.

Originaire d'Estonie, cette jeune éducatrice a posé ses valises à Tain l'Hermitage voilà 16 ans lorsqu'elle a rencontré son mari en Grèce dans le cadre de ses études.

Déjà 8 ans qu'elle enseigne l'anglais auprès des enfants du territoire de 2 à 12 ans. Ses cours sont de véritables représentations et son approche pédagogique théâtralisée fait mouche auprès des élèves, captivés.

Les enfants en redemandent, pari réussi Eegi !

« *Je pense que tout le monde a du potentiel pour apprendre une autre langue. Il suffit de donner l'étincelle pour qu'il se révèle* » souligne l'enseignante. Et de préciser : « *Une des clés est de dispenser un apprentissage ludique pour qu'il y ait une interaction, un intérêt sincère en face.* »

La Ville s'ouvre à l'apprentissage

Beaucoup de jeunes aspirent à travailler pour l'intérêt général. Et beaucoup se questionnent sur la réalité des métiers de l'Etat et des collectivités territoriales.

« *C'est donc en toute logique que nous avons souhaité devenir ville formatrice en enrichissant nos services de 3 alternants d'ici la rentrée prochaine* » explique Xavier ANGELI, le maire de Tain l'Hermitage. « *Notre Ville a à cœur la réussite des jeunes. D'ailleurs, ces derniers le rendent bien. Ils apportent avec eux de nouvelles compétences et un regard neuf* ».

Un échange « gagnant-gagnant » qui se concrétise donc à la rentrée de septembre avec le renforcement des Services des Affaires Scolaires et de la Communication.

le chiffre **15000**

Le nombre de jeunes qui apprennent chaque année un métier de la fonction publique territoriale.

le CME, une bouffée d'air frais

Sujet récurrent pendant la campagne électorale, les petits élus tainois souhaitaient créer **des espaces sans tabac** sur la Ville de Tain l'Hermitage.

Ils tiennent leurs promesses !

Et d'autant plus qu'à la suite de la Journée Nettoyage de Printemps le 9 avril dernier près d'une quinzaine de bouteilles remplies de mégots ont été récoltés.

Une évidence d'agir tant sur la dimension environnementale que sur la dimension sanitaire !

À cet effet, les jeunes conseillers ont invité en commission, La Ligue Contre le Cancer de la Drôme représentée par Jean-Pierre CAILLE, son président, Marie-Dominique BRUCHET, déléguée de l'antenne de Tain l'Hermitage ainsi que Chamseddine HABRIH, chargé de prévention afin de connaître les modalités, les enjeux et les problématiques liées à cette démarche.

Une rencontre enrichissante et un enthousiasme partagé de part et d'autre pour cette démarche vertueuse qui devrait se concrétiser par un partenariat. A suivre donc...

Intervention de la ligue contre le cancer au conseil municipal des enfants.

Pour certifier notre projet des zones sans tabac nous avons demandé au Président de la ligue contre le cancer de venir nous expliquer les effets néfastes du tabac. Nous allons vous expliquer plus précisément les effets néfastes de la cigarette car c'est sur cette idée qu'on a été le plus concentré. La cigarette est très mauvaise pour la santé car elle provoque le cancer et plus précisément le cancer du poumon. Dans la cigarette il y a plein de produits nocifs comme par exemple l'ammoniac, le goudron ou encore de la nicotine etc. Nous encourageons donc les fumeurs de moins fumer et les parents de ne jamais laisser commencer leurs enfants à fumer.

Anya, Zanguy et Juliane

Un compte rendu des actions du CME en bonne et due forme !

ON COURT CONTRE LES PRÉJUGÉS !

Le cross inter-écoles évolue et devient inclusif. Une bonne nouvelle pour les petits tainois qui participeront à la course solidaire organisé par l'Institut la Teppe en 2023.

Inscrite dans le cadre de la politique de la Ville en matière d'inclusion, cette démarche se prépare déjà activement comme l'explique Manon Jolivet, responsable des Affaires Scolaires de la Ville : « *De nombreux échanges et des réunions sur site ont permis d'avancer sur ce projet. La coopération entre les différents acteurs, l'institut de la Teppe et l'Inspection Académique de la Drôme notamment est incontournable pour sa réussite* ».

L'objectif est donc d'impliquer les écoles tainoises dans la course solidaire organisée annuellement par l'Institut La Teppe.

Outre la préparation physique des petits tainois, l'année scolaire sera rythmée par quelques séances de sensibilisations à l'épilepsie par des intervenants et des résidents de l'Institut avec l'appui d'un conseiller pédagogique de l'Inspection Académique dédié au sport.

Côté pratique, le site de la Teppe sera totalement sécurisé le jour J et l'ensemble du personnel mobilisé. Sans compter qu'après le succès de la Chasse aux Œufs géante organisée par la Ville dans les jardins de l'EHPAD de l'Hermitage de la Teppe, les tainois, petits ou grands ont envie de re(découvrir) ce site riche de talents et au patrimoine remarquable (parc arboré, serres, théâtre, église...).

Rendez vous en 2023 pour une course solidaire et inclusive.

Un arbre abattu = un arbre planté !

Tout au long de l'année, la Ville assure la surveillance du patrimoine arboré, le remplacement des arbres dépérissant et l'installation de nouvelles plantations.

Milieu naturel ou urbain, le cycle de vie d'un arbre est identique. Toutefois, les contraintes spécifiques liées à la vie en ville, exigent un accompagnement rigoureux.

C'est pour cette raison que le service des Espaces Verts élabore un plan annuel d'interventions sur son patrimoine arboré.

« *En complément de ce plan annuel d'interventions, la municipalité porte plusieurs projets de verdissement des espaces et plus particulièrement sur la végétalisation des cours d'écoles* » souligne Bernard Moulin, adjoint au Maire en charge du Cadre de Vie notamment.

Et de préciser : « *Abattre un arbre n'est jamais une étape facile car nous souhaitons tous que la nature reprenne sa place au cœur de notre quotidien. C'est pour cela, qu'en plus de la solution un arbre enlevé = un arbre planté, nous travaillons au développement de solutions plus durables* ».

Un érable, un arbre de fer Perse et un tulipier de Virginie ont été plantés par le service des Espaces Verts aux abords du Parc du Chayla pour le plus grand plaisir des tainois.

WORLD CLEAN UP DAY, SAISON 2

J-12 semaines avant la journée mondiale du nettoyage de notre planète ! La Ville de Tain l'Hermitage participe à nouveau à cet évènement fédérateur le samedi 17 septembre à partir de 14h au Parc de l'Europe Unie.

« *Après le grand nettoyage de Printemps le 9 avril dernier, la Ville s'inscrit dans une démarche participative afin de générer une prise de conscience globale sur ce casse-tête que sont les déchets sauvages* » souligne **François PALISSE, Conseiller Municipal Délégué en charge de l'évènement.**

Et de préciser : « *Nous souhaitons apporter notre contribution en allant sur le terrain avec nos sacs poubelle et nos gants. Au-delà, essayer également de faire changer les comportements en proposant des animations et une soirée théâtre pour échanger autour de la transition écologique et la préservation de notre environnement* ».

En effet, après le nettoyage, les participants (et les autres) pourront participer à des animations autour du recyclage et assister à la comédie héroico-écolo-fantaisiste d'Arnaud Delepierre, « **Donc y jette ou y'a Nicole au hublot** » à l'Espace Charles Trenet.

+ d'infos et ouverture des inscriptions le 22 août prochain !

Saison Record

Après une saison 2020 compliquée pour cause de pandémie, 2021 a non seulement été encourageante, mais exceptionnelle avec un taux de fréquentation en juillet de 90% et 90 jours consécutifs « complet » !

L'année 2022 démarre en trombe avec 50 jours consécutifs « complet » à fin mai, ce qui laisse présager l'année de tous les records.

En effet, la politique tarifaire adaptée mise en place, la carte ACSI et les actions de promotion conduites depuis 2020 par l'équipe d'Ardèche Hermitage et les élus concernés portent leurs fruits.

Les coteaux s'affichent à Lyon ou Paris et ça paye !

« Sans compter le retour bienvenu des résidents étrangers depuis l'été dernier » souligne Guy Chomel, adjoint en charge du tourisme.

Et de rajouter : *« L'espace réservé aux toiles de tente a été équipé d'un barnum et nous sommes en cours d'installation de box fermés pour les vélos, ce qui nous permettra d'obtenir le LABEL accueil vélo, étant idéalement situé au bord de la promenade Schuman ».*

Échappées Belles

GUEST STAR

Tain l'Hermitage s'est invitée dans l'émission de France 5, de Echappées Belle le 14 mai dernier.

Jérôme Pitorin et son équipe ont fait la part belle à la passerelle Marc Seguin et à la Promenade Schuman dans ce numéro consacré à l'Ardèche.

Séance de rattrapage pour celles et ceux qui n'auraient pas vu l'émission :
https://www.france.tv/france-5/echappees-belles/echappees-belles-saison-16/3367087-ardeche-l-esprit-nature.html

n'oubliez pas les paroles !

L'incontournable évènement du 21 juin a fait son grand retour après 2 ans d'absence pour cause COVID.

Les villes de Tain l'Hermitage et Tournon-sur-Rhône ont travaillé en partenariat avec la MJC Centre Social de Tain l'Hermitage pour proposer une programmation pour tous les amateurs de musique : du rock, du folk, de l'électro, de la variété française...

Le public était au rendez-vous pour fêter le 21 juin dernier la musique... en musique

Toute la programmation sur : www.ville-tain.fr

A table Citoyens !

Oyez, oyez tainoises et tainois...
On se retrouve ensemble dans quelques jours autour d'un grand repas festif au Parc du Chayla
Un repas mais pas que puisque de nombreuses animations sont prévues tout au long de cette journée « républicaine » : des structures gonflables pour les petits mais aussi pour les grands, des blind test animés par un DJ, un tournoi de pétanque, un bal rétro...il y en aura pour tous les goûts !
Plus qu'on moment convivial, cet évènement souhaité par la Ville tend à resserrer les liens sociaux, à mettre en avant les valeurs fondamentales du « vivre-ensemble ».
C'est aussi l'occasion de sensibiliser les citoyens aux problématiques d'anti-gaspillage alimentaire et d'éducation au goût en ayant choisi des prestataires locaux privilégiant les circuits courts et le « fait maison ».
Organisé à Tain l'Hermitage pour la première fois le 26 juin prochain, faisons de cette fête citoyenne un succès pérenne et pourquoi pas une institution !

Demandez le programme :

11H : On te salue citoyen !
Accueil des participants et remise des tickets repas et dessert.

11H30 : Tribune du 1er édile
Lancement officiel du 1er repas républicain de la Ville de Tain l'Hermitage par le maire de Tain l'Hermitage, Xavier ANGELI

11H40 : Trinquons ensemble
Apéritif convivial

12H15 : A table citoyen !
Barbecue et dessert

14H30 : Change de disque Marcel
Blind test musical et familial – set animé par un DJ Master Night.

15H30 : Faites vos jeux...
Animations enfants et adultes : parcours junior et parcours « Warrior » senior chronométré, rodéo mécanique...

16H : Ya guinguette les ginettes !
Ambiance guinguette assurée par le DJ – pétanque pour ceux qui le souhaitent.

17H30/18H : C'e n'est qu'un au revoir citoyens
Clôture de la journée festive républicaine

Infos :
04 75 08 30 32 – ville-tain.fr

LE PLAN STATIONNEMENT EN PLACE

Le stationnement en milieu urbain est un enjeu quotidien. La ville de Tain l'Hermitage n'échappe pas à la règle et c'est pour cette raison que l'équipe municipale, en concertation avec l'ensemble des usagers, a mis en place **un plan de stationnement optimisé.**

Déployé depuis le 2 mai dernier, il est une réponse adaptée aux comportements et **favorise l'accès aux commerces de proximité** en limitant le phénomène des « voitures ventouses ».

Il repose en partie sur la réglementation d'un périmètre précis déclinée en 3 zones de 4h, 1h30 et 20 minutes comptabilisant près de **640 places.**

Des parking journée « libre-accès » situés aux entrées de ville (parking du Parc /Bois de l'Europe, parking du Clos Saint Charles / Gymnase Besson et parking du Sud / Général de Gaulle, La Promenade, Place Etienne Morand) viennent enrichir l'offre de stationnement de **530 places gratuites** supplémentaires.

Enfin, soucieux de minimiser l'impact de ces nouvelles pratiques auprès des résidents tainois, **la Ville a mis en place une vignette** (sous certaines conditions) leur permettant de stationner sur l'ensemble du périmètre réglementé sans limite de durée.

Des actions réfléchies et concertées qui répondent à **une vision des enjeux de mobilité liés à la gestion du stationnement tout en intégrant les problématiques écologiques,** de confort, d'usages et d'attractivité de Tain l'Hermitage.

+ d'infos et modalité sur www.ville-tain.fr

Les moyens mis en œuvre dans le cadre du Plan Stationnement sont aussi humains. C'est donc en toute logique que le Service de la Police Municipale s'enrichit de 2 agents ASVP – Agent de Surveillance de la Voie Publique.

Portrait croisé de Fabienne et Cédric, recrues de terrain !

Pouvez-vous présenter votre parcours en quelques lignes ?

Fabienne :

Native du Limousin, j'ai travaillé à la mairie de Libourne pendant 15 ans en tant qu'ASVP et responsable de l'équipage de la police de propreté de la Ville. J'ai postulé à Tain l'Hermitage car mon souhait était d'exercer mes missions dans une commune à taille humaine.
Et accessoirement, cela me rapproche de ma famille qui vit de l'autre côté des Alpes, en Italie.

Quelles sont vos missions au quotidien ?

Fabienne :

Elles sont multiples. La principale étant de faire respecter la règlementation en matière de stationnement.

L'ASVP exerce certaines petites missions de police sur la voie publique. Nous possédons des compétences en matière de prévention des règles relatives à la sécurité, la salubrité publiques et d'autre missions diverses.

Comment est accueilli cette nouvelle réglementation ?

Fabienne :

Globalement ? Assez bien. Les usagers ont compris la nécessite de faire évoluer la réglementation à Tain l'Hermitage. Bien-sûr, il y a quelques «réfractaires» mais nous sommes là pour les accompagner dans le changement de leurs habitudes.

Pouvez-vous présenter votre parcours en quelques lignes ?

Cédric :

Originaire du Sud, j'ai grandi, étudié et travaillé sur la Côte d'Azur. Très touristique, nous passions de 1200 habitants en hiver à 180 000 l'été.

Après la plage, la montagne puisque j'ai exercé 8 ans à Thonon les Bains. J'avais besoin d'évoluer et comme Fabienne, je cherchais une collectivité qui permet un travail de proximité avec les usagers, où l'on échange avec les habitants et les commerçants, ce qu'offre la Ville de Tain l'Hermitage.

Quelles sont vos missions au quotidien ?

Cédric :

Nous assurons pour l'essentiel des missions de constatation et de verbalisation d'infractions au code de la route, au code des transports, au code de l'environnement ou encore au code des assurances. Par exemple, nous pouvons établir un procès-verbal si un véhicule n'a pas sa vignette d'assurance.

Comment est accueilli cette nouvelle réglementation ?

Cédric :

L'ensemble des commerçants est ravi car le plan mis en place fonctionne. Il y a un bon « turn over » des clients et ça dynamise l'hyper centre.

Pour les quelques usagers encore frileux, on a à cœur d'éduquer avant de réprimer. On apporte de la médiation et de l'écoute. On a la chance d'être dans une commune qui prône le dialogue et la transparence, ce qui nous facilite grandement la tâche !

LES MOBILITÉS DOUCES EN BONNE VOIE...VERTE

La nouvelle réglementation en matière de stationnement mise en œuvre à Tain l'Hermitage et de l'autre côté du Rhône s'inscrit dans un plan global incluant la mobilité douce et durable.

Concrètement, cela se traduit par l'approbation par le conseil d'agglomération d'ARCHE Agglo du Schéma Directeur Cyclable le 6 avril dernier qui fixe les orientations en matière de politique cyclable sur l'ensemble du territoire à l'horizon 2036.

Ainsi, la communauté d'agglomération associée aux différents gestionnaires de voiries (départements et communes) compte déployer un réseau cyclable de 131 kilomètres répartis sur 17 itinéraires armatures.

Il sera complété par 1160 places de stationnement vélos à l'échelle du territoire et un renforcement des services vélos (location et aide à l'achat de Vélos à Assistance Electrique, sensibilisation aux modes de déplacement doux ...).

Afin de mettre en place un plan d'actions spécifique à la ville, Xavier Angeli, le maire de Tain l'Hermitage et les élus en charge du dossier travaillent sur ces futurs aménagements : le tracé de l'itinéraire cyclable ; la typologie de l'aménagement proposé ou encore la priorisation des interventions. Les contours d'une ville plus apaisée en matière de mobilités douces et de partage des voies se dessinent déjà...

LA PAROLE À GUY CHOMEL,

Adjoint en charge du stationnement, de la mobilité, de l'action économique et du tourisme

1/ Le plan de stationnement a été déployé le 2 mai dernier ; Comment a-t-il été accueilli par les usagers ?

Ce plan de stationnement était, non seulement souhaité mais attendu par de nombreux usagers, résidents, employés, visiteurs, etc. notamment au niveau du centre-ville.
En effet, le travail conduit par le cabinet ARTER, qui nous a accompagné dans ce dossier, a confirmé notre constat, à savoir, ainsi que cela a été rappelé dans les réunions publiques et communiqués de presse, qu'un nombre important de voitures « ventouses » asphyxiaient notre cœur de ville.
Aussi, la majorité des usagers disposent maintenant d'un outil de stationnement, réglementé, gratuit et adapté à leurs besoins, quels qu'ils soient.
Rappelons également que les parkings en zones blanches sont situés à proximité du centre-ville et ou de la gare. (Un jalonnement spécifique avec les temps de trajets doit être apposé prochainement).
Certains usagers ont émis quelques questionnements sur l'affectation du nombre de vignettes aux résidents et sur la nécessité de payer un abonnement pour stationner à proximité de la gare de Tain l'Hermitage.
Il va de soi que l'intérêt général devait prévaloir. Ainsi que cela a été rappelé, les différentes forces vives ont été associées dans la démarche mais il n'était pas envisageable d'élaborer un plan intégrant les spécificités de chacun.
Conduite en parfaite cohérence avec Tournon-sur-Rhône, il a fallu adapter cette dernière, à la marge, afin de tenir compte des spécificités de chaque ville.

2/ Quelles plus-values en termes de circulation et de gestion des flux cette nouvelle règlementation apporte-t-elle ?

Ce premier objectif était de favoriser le stationnement. Cela-dit, il y a effectivement une première contribution sur les flux. En effet, les styles de mobilité évoluent de fait, utilisation du vélo et ou d'un deux roues au lieu de la voiture, co-voiturage, stationnement sur les parkings en zone blanche.

3/ Des ajustements sont-ils prévus ? Si oui, quand ?

Ainsi que cela a été rappelé par le Maire lui-même, que ce soit lors des réunions publiques et ou des conférences de presse, nous serons bien-sûr pragmatiques et un point sera fait à l'automne.

4/ Ce « plan de stationnement » s'inscrit dans un schéma global incluant les mobilités douces. Avez-vous des précisions à nous apporter ?

Des évolutions ont d'ores et déjà été concrétisées afin de contribuer à fluidifier l'axe principal RN7.
Cela-dit, il convient en effet d'avoir une vision globale en la matière au niveau de notre bassin de vie. Là aussi, nous avançons donc en harmonie avec Tournon-sur-Rhône et Arche Agglo.
Nous avons déjà des chiffres très encourageants sur l'utilisation du vélo que nous devons encore faire progresser en sécurisant notamment les traversées de la RN7.
Pour ce faire, plusieurs réunions se sont déjà tenues entre les deux villes centres et le département de la Drôme.

ON ENTREPREND

Biscuiterie Pitot

Est-ce encore nécessaire de présenter les savoureux gâteaux fourrés « made in Tain l'Hermitage » ?

Peut-être pas mais découvrir la nouvelle gamme salée, certainement ! En effet, l'entreprise tainoise décline son savoir-faire et nous invite à déguster à l'heure de l'apéritif de succulents amuse-bouches aux saveurs surprenantes.

A découvrir sans tarder directement à la boutique de la biscuiterie réagencée pour l'occasion.

145 avenue des Lots
04 75 08 60 69 - info@pitot.com
Du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-18h - Samedi : 9h-12h

La fromagerie de Karine

Epicurienne, Karine aime les bonnes choses. Et le fromage en fait partie ! C'est donc en toute logique que la jeune femme s'est lancée dans l'aventure de l'entreprenariat.

« Ce projet me trottait dans la tête depuis quelques années. La COVID et ses conséquences sur le secteur du tourisme dans lequel je travaillais depuis 25 ans a accéléré sa concrétisation ».

La boutique, accueillante, est un plateau de fromages appétissant ! On y trouve des pépites des producteurs locaux avec qui Karine travaille en direct mais aussi de l'époisses, fromage emblématique de Bourgogne, région natale de notre nouvelle fromagère !

56 avenue Jean Jaurès
09 81 80 16 25 - lafromageriedekarine@gmail.com
Du mardi au samedi : 8h45-12h15 / 15h-19h - Dimanche : 9h-12h30

Kajiro Sushi

Fan de poké et de culture japonaise, Elisa et Samuel, en duo à la ville comme au travail, vous accueillent depuis peu au 91 avenue Jean Jaurès et vous proposent une large gamme de spécialités japonaises.

« C'est le 6ème restaurant Kajiro Sushi qui s'ouvre sur la région et le tout premier en Drôme » explique Samuel. *« J'étais client à la base et je suis tombé amoureux du concept. Les préparations à la minute sont composées de produits frais et originaux et le lieu est agréable et zen ».*

Prêt pour une expérience savoureuse et dépaysante ?

91 avenue Jean Jaurès
04 75 07 61 41 - kajiraisushi.com
Du Mardi au Samedi : 11h/14h – 18h/22h - Dimanche : 18h30/ 22h

Chã

Particuliers, entreprises ou associations, faire appel à Charline vous fera à coup sûr gagner du temps, de la visibilité, de la notoriété et des clients !

Cette toute jeune community manager se charge de développer l'activité de vos réseaux sociaux, de l'audit aux créations de post, en passant par les photos et les vidéos.

Passionnée depuis toujours par le 2.0, Charline a opéré un virage professionnel il y a un an pour vivre sa passion à 100 % et surfer sur les algorithmes !

Espace Nadi - 34, avenue Jules Nadi
06 79 67 99 84
contact@cha-community.fr

Bancel Ingénierie

En confiant votre projet au bureau d'études Bancel, vous avez l'assurance de bénéficier d'une expertise et d'une expérience de plus de 15 ans.

En effet, Benjamin n'est pas que dirigeant, il est également ingénieur thermicien depuis l'année dernière et garantit donc des prestations de qualités pour la réalisation d'un audit énergétique ou d'études thermiques.

C'est au numéro 100 de l'avenue Jean Jaurès que le cabinet d'études à déménagé récemment pour des locaux spacieux, conviviaux et parfaitement isolés !

100 avenue Jean Jaurès
06 37 14 12 83 - contact@bancel-ingenierie.fr - www.bancel-ingenierie.fr

CAVE DE TAIN
DEPUIS 1933
AU CŒUR DE L'HERMITAGE
GRANDS VINS DE LA VALLÉE DU RHÔNE

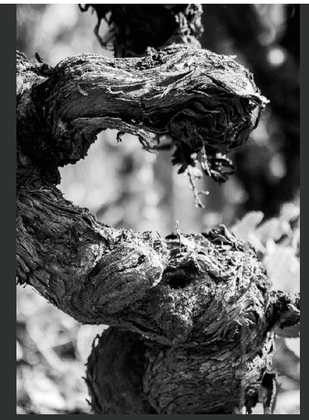

NOTRE BOUTIQUE
vous accueille
• du lundi au samedi
JANV. - FÉV. 10H>12H30 - 14H>18H30
DE MARS À JUIN 9H>13H - 14H>18H30
JUIL. - AOÛT 9H>19H
DE SEPT. À DEC. 9H>12H30 - 14H>18H30
• dimanche et jours fériés (toute l'année)
10H>12H30 - 14H>18H
fermée le 1er janvier, le 1er mai et le 25 décembre.
boutique@cavedetain.com

TERRES DE SYRAH
Notre Pôle Oenotourisme
vous propose
Visite guidée & dégustation privée / Balades en Hermitage à pied, en gyropode, en buggy, trottinette électrique / Cours de dégustation et formations / Séminaires
contact@terresdesyrah.com

22 route de Larnage - 26600 TAIN L'HERMITAGE
www.cavedetain.com • 04 75 08 91 86 • www.terresdesyrah.com • 04 75 08 91 91

Saisir, griller, braiser, dorer, mijoter, confire...

Décoration et conseil
Accessoires et finitions

fayol

le Panyol
fours à bois depuis 1840

Four à bois
pour particuliers et professionnels
2 route de Larnage - 26600 Tain l'Hermitage
04 75 08 20 76 - www.lepanyol.com

Carrelage
Carrelage contemporain / Grès cérame / Terre cuite / Céramique
Pierre naturelle / Pierre reconstituée / Galets / Bois béton
RD 432 - 26320 Saint Marcel lès Valence
04 75 58 71 28 - www.fayol-carrelage.fr

Maison & Domaines
Les Alexandrins
TAIN L'HERMITAGE

CROZES HERMITAGE - SAINT JOSEPH
HERMITAGE - CORNAS
www.lesalexandrins.com

L'agence Immo

Décidément très attractive, Tain l'Hermitage, compte depuis peu une nouvelle agence immobilière.

Son nom ? « L'Agence Immo tout simplement » explique Romain, responsable de l'entreprise. Et de préciser : « *Nous avons ouvert une première agence sur Valence en 2017 avec Simon et François, mes associés. Le concept d'un référent par métier - transaction, gestion, location et syndic ; apporte une plus-value qui nous a permis de nous développer.*

Le choix s'est porté en toute logique sur Tain l'Hermitage, un secteur que nous connaissons parfaitement depuis plus de 10 ans ».

En complément de ce triumvirat à l'efficacité redoutable, 12 personnes en tout, répartis sur 3 pôles accompagnent l'ensemble des clients qu'ils soient acquéreurs, vendeurs, bailleurs, locataires ou copropriétaires.

98 avenue Jean Jaurès
04 75 43 53 28 - r.kelagopian@lagencedv.com

Domaliance

Exit Adomi à Larnage, bonjour Domaliance à Tain l'Hermitage !

En effet, depuis peu le groupe de services à domicile a ouvert ses portes pour des locaux plus spacieux situés au 21 de l'avenue Paul Durand : « *Notre agence permet d'accueillir des Personnes à Mobilité Réduite (PMR)* » souligne Pauline Bonnin, sa responsable. Et de préciser : « *Il y a beaucoup de passage à proximité de la gare, une plus-value en termes de visibilité également* ».

C'est donc la 3ème agence - qui en compte 210 en France ; qui s'ouvre dans la Drôme et propose ses prestations pour faciliter le quotidien des personnes âgées, dépendantes et handicapées.

A leur disposition ? 30 intervenants dont un jardinier et sur place, Agnès, Valérie et Pauline pour vous renseigner et vous accompagner dans vos démarches.

21 avenue du Docteur Paul Durand
04 28 69 79 65
contact-tain@domaliance.fr - domaliance.fr
Du lundi au vendredi : 8h30 / 12h30 - 13h30 / 18h

Groupe vingt-six

Vingt-six comme le département de la Drôme qui compte 5 agences dont une à Tain l'Hermitage depuis 2007 et 1 en Ardèche.

Le bureau se situe désormais au 21 de la place du Taurobole dans des locaux plus spacieux, modernes et bénéficiant d'une belle visibilité.

Et être visible c'est important pour ce cabinet d'expertise comptable qui privilégie les rapports humains : « Une des clés de la réussite du Groupe Vingt-Six s'explique aussi par cette proximité et ce lien que nous tissons avec nos clients » souligne Claire LAYE, expert-comptable associée, la responsable de l'agence tainoise.

Une équipe composée de 5 collaborateurs accompagne les entreprises autour de quatre pôles de compétences : l'expertise comptable, l'audit, les ressources humaines et l'informatique de gestion. Une offre complète auprès des artisans, commerçants, professions libérales, agriculteurs, prestataires de services, industriels...

Parc de la Ciboise - 21 place du Taurobole
04 75 08 58 87 - tain@groupevingtsix.com www.groupevingtsix.com

La Péniche
All Your Events

Envie d'un afterwork au bord de l'eau ? Alors direction La Péniche pour retrouver ses collègues après une journée de travail autour d'un verre. Le lieu est idéal pour partager un moment informel et convivial dans une ambiance détendue.
Et si vos collègues vous agacent, rien ne vous empêche d'y aller entre amis ou en famille aussi !
Les jeudis, vendredis et samedi de 18h à minuit.

2 Promenade Robert Schuman
06 31 27 38 48
allyourevents@lapeniche.biz - www.lapeniche.biz
@lapenicheaye #lapenicheaye

La Cage aux Fleurs

Coloré ! C'est le terme qui correspond le mieux à ce nouveau restaurant situé au numéro 13 de l'avenue Jean Jaurès.

L'ambiance, le décor, la cuisine...un régal pour les yeux et les papilles proposé par Laurène et Clément Mathé, jeunes restaurateurs qui ont mis à profit leur savoir-faire et leur amour des voyages.

Le résultat ? Une carte créative et gourmande à découvrir sans tarder.

13 avenue Jean Jaurès
09 73 88 29 35
resa@restaurant - lacageauxfleurs.com

M. Chapoutier - le caveau

Entièrement repensé, le caveau de la Maison M. CHAPOUTIER offre désormais un plus grand espace de dégustation dans un cadre soigné, épuré et néanmoins chaleureux.
A l'image du maître des céans, Michel Chapoutier, le lieu vous invite avec générosité et simplicité à découvrir et déguster les vins de grands terroirs dont les différents domaines de la Maison.

Et une équipe dynamique, conviviale et professionnelle vous y accueille 7 jours sur 7 !

18 avenue Docteur Paul Durand - 04 75 08 28 65
www.chapoutier.com

Institut La Teppe
Soigner - Accompagner

RÉCUP'ATTITUDE

Située à l'entrée l'Institut de la Teppe, la matériauthèque est un lieu de dépôt et de vente de petit matériel. Entreprises et particuliers peuvent y déposer tous types de matériaux pour le bricolage, du petit outillage... triés et revendus par les patients et les résidents de l'Institut.

Véritable lieu de rencontre et d'échange, la matériauthèque est également un tiers-lieu thérapeutique solidaire et créatif.

+ d'infos sur : https://www.teppe.org/Materiautheque_infos_pratiques?previsu_materiautheque=1

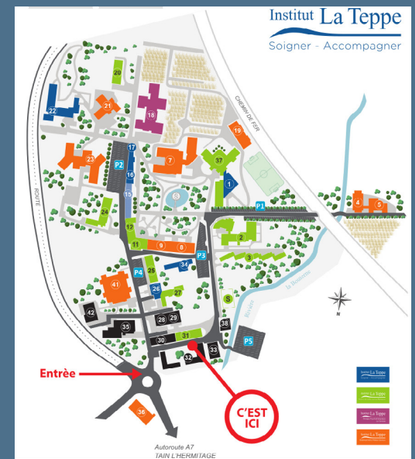

ACCUEIL DU PUBLIC ET DES ADHÉRENTS
les vendredis après-midi de 14h à 17h
DÉPÔT DES MATÉRIAUX
les jeudis et vendredis matin de 9h à 12h

25 avenue de la Bouterne
Bâtiment 31
06 73 26 12 09
Materiau.teppe@gmail.com

VALÉRIE BADET
la soigneuse du vin

Du raisin et encore du raisin. Tel est le quotidien de Valérie BADET, œnologue passionnée, intarissable sur ce métier noble et séculaire. Entre hédonisme et hyper technicité, portrait de cette soigneuse du vin, l'assemblage parfait...

Quelques lignes sur votre parcours ?

Bourguignonne, j'ai découvert la région il y a 25 ans, ses paysages et ses richesses naturels exceptionnels.
Après mon diplôme en 1997, j'ai été formée à la Maison Chapoutier pendant 2 ans. C'est aux côtés des équipes de Michel Chapoutier que j'ai appris l'exigence, le goût du travail parfait, le besoin d'excellence.

J'ai découvert la réalité de la production, du négoce... toutes les strates du métier. 2 années intenses et très formatrices.
Ensuite, j'ai exercé le métier d'œnologue conseil pendant 3 ans sur Côte Rôtie avant de prendre la tête d'un laboratoire d'œnologie situé à Tain de 2004 à 2019. Parallèlement, j'ai enseigné 8 ans l'œnologie à Vivarais Formation pour former quelques promotions de futurs responsables d'exploitation.

J'ai cédé l'entreprise Hermitage Œnologie au groupe ICV* il y a deux ans et occupe désormais le poste de directrice adjointe et consultante en tant que salariée.
Rejoindre le leader national du conseil œnologique, m'a donné une seconde jeunesse professionnelle. Je me renouvelle sans cesse tout en me consacrant à mon cœur de métier.

Pourquoi avoir choisi l'œnologie ?

Mes parents ne sont pas vignerons mais j'ai grandi dans un village en Bourgogne où nous vivions au rythme des vendanges. Petite, les vignes étaient déjà mon terrain de jeu !
Après le bac, je voulais avoir un diplôme qui me permettrait d'avoir un métier concret, solide.
Je n'ai pas été déçue parce que la première chose en arrivant au lycée viticole de Beaune : on vous met un seau et un sécateur dans les mains et tout le monde fait les vendanges. C'est très formateur !

Quel est le quotidien d'une œnologue ?

C'est un métier polyvalent. Il n'y a pas de routine.
Notre année tourne autour du cycle du vin avec en ligne de mire la période des vendanges.
A partir du mois d'août jusqu'à novembre, j'accompagne les viticulteurs pour l'élaboration du nouveau vin. Mon expertise et mes compétences servent l'objectif du viticulteur, la cuvée qu'il souhaite. Le maître d'œuvre, c'est lui.
J'accompagne personnellement une cinquantaine de vignerons et l'ICV propose aussi à d'autres structures des analyses via notre plateau technique.
Les mois restants sont bien remplis entre les assemblages, la préparation des mises en bouteille, l'organisation de dégustations, les formations pour nos clients mais aussi pour nous ...

Selon vous, quelles sont les qualités requises pour être un bon œnologue ?

L'amour du produit cela va sans dire. L'écoute est également primordiale. Il faut savoir rester humble. Le faiseur du vin, c'est le viticulteur. Nous ne sommes qu'un instrument même si nous entretenons des relations privilégiées avec eux.

Question incontournable : votre vin préféré ?

Pour sa puissance et sa finesse, le Côte-Rôtie. Et c'est un vin qui fait la jonction entre la Bourgogne dont je suis originaire et les Côtes du Rhône septentrionales. Tout un symbole !

*ICV – CENTRE ŒNOLOGIQUE DE TAIN L'HERMITAGE
7 chemin des Dionnières - 04 75 08 44 33 - icv.fr

Envie de tenter l'expérience du recyclage malin et gratuit ? Prenez rendez-vous.

04 75 03 87 87
contact@sirctom.fr
et sur www.sirctom.fr

SIRCTOM

Afin de réduire les déchets verts sur notre territoire, le SIRCTOM met à disposition de ses habitants des broyeurs de végétaux.

Ressource sous-estimée, ces déchets, s'ils sont broyés, peuvent servir d'apport pour créer son propre compost ou encore de paillage pour vos plantations. Une démarche vertueuse et intéressante :

✔ Economiquement : plus besoin d'aller de l'engrais, du broyat et autres amendements pour le jardin.

✔ Ecologiquement : plutôt que de jeter ce qui ne semblait plus utile de prime abord, le transformer permet de le réutiliser de la manière la plus noble et naturelle possible.

ET APRES, QUE FAIRE DU BROYAT ?

Vos branchage et tailles de végétaux broyés formeront ce qu'on appelle du broyat. Ce broyat peut être utilisé de deux manières différentes : pour pailler ou pour composter.

LE PAILLAGE

Il consiste à recouvrir votre sol du broyat obtenu, et présente des bénéfices tout au long de l'année.
Une fois broyés, vos résidus végétaux retournés au sol permettront de :

- moins arroser et maintenir les plantations dans un sol humide
- protéger le sol des intempéries (froid, dessèchement par la chaleur, érosion par le vent, fortes précipitations, etc)
- rendre plus esthétique vos sols et mettre en valeur les sols nus, cheminements, plantations, etc
- réduire la pousse d'herbes indésirables et donc de réduire la tâche ingrate de désherbage
- enrichir le sol grâce au développement de l'activité biologique et de la biodiversité
- structurer et aérer le sol grâce à la décomposition progressive.

LE COMPOSTAGE

Il reproduit la décomposition des matières organiques visible en forêt.

Le broyat est à ce titre un apport idéal pour composter, puisqu'il peut être utilisé seul, en mélange, et de différentes façons.

Le broyat, en mélange avec déchets alimentaires, est idéal pour composter : il équilibrera votre compost comportant des déchets à dominante azotée.
Il peut être utilisé également en mélange avec résidus de toilettes sèches ou de litière d'animaux (broyage très fin ou mélangé à de la sciure). Les végétaux broyés peuvent aussi être compostés avec d'autres végétaux (tailles, feuilles, tontes, etc).

Aide à domicile, le cœur à l'ouvrage

Investies et très professionnelles, les aides à domicile participent chaque jour au bien-être de nos aînés et des personnes en situation de handicap. Rigoureusement sélectionnées, le CCAS de la Ville de Tain l'Hermitage veille à ce que ses agents offrent un service de qualité irréprochable auprès de la population la plus fragile.

Sylvia, une des dix aides à domicile du CCAS partage cette vision de ce métier difficile mais enrichissant, centré sur l'humain : « *Mes activités sont très diversifiées. Elles se répartissent entre l'entretien du logement et l'aide à la personne. Aujourd'hui, je suis chez Christiane et Lucien. Après les tâches ménagères, je prépare le repas parce que Christiane vient de se faire opérer de la main. C'est un bonheur de venir ici, de faire un travail qui me plaît en passant du temps avec eux* ».

Et du temps, elle en passe auprès de cinq à huit tainoises et tainois par semaine, week-end inclus. Parmi eux, Edouard, veuf depuis 2 ans qui n'imagine pas son quotidien sans ces âmes bienveillantes. « *Après le décès de sa femme Paulette, Edouard a vécu une période difficile* » explique Lydie Barrière, responsable du CCAS. « *Sylvia et Christiane ont joué un rôle important pendant ces douloureuses épreuves. Elles continuent de gérer les tâches domestiques, l'intendance, dorlotent Pipo, le chat de la maison ... et permettent à Edouard, bientôt centenaire de rester chez lui* ».

Avant de partir, les aides à domiciles remplissent le cahier de liaison pour y noter l'état de santé des personnes, du suivi du quotidien : « *C'est un outil de coordination mis en place par le CCAS depuis 8 ans* » précise Sylvia. « *Les informations qu'on relèvent sont essentielles pour les collègues et le personnel médical (infirmiers/ères) et les familles aussi qui ne manquent pas d'y jeter un œil à chaque fois.* »

Et de conclure : « *Aujourd'hui, beaucoup de gens nous disent qu'on a du courage de faire ce métier parce qu'il est difficile. C'est vrai que ce n'est pas toujours simple. Moi, c'est parce que je m'intéresse aux gens et que je me sens utile que je me lève le matin avec le sourire* ».

Le CCAS de Tain l'Hermitage à vos côtés

Le Centre Communal d'Action Sociale et toute son équipe s'efforcent chaque jour de répondre au mieux à vos attentes et vous accompagnent vers les services compétents :

- Service à la personne
- Dossier d'Aide Sociale et APA
- Service téléalarme
- Personnes handicapées :
- Enlèvement des objets encombrants
- Service logement
- Médaille de la Famille Française
- Démarchage frauduleux
- Médiateurs

CCAS - Centre Communal d'Action Sociale
Le CCAS est ouvert uniquement sur rendez-vous du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h30

2 avenue Président Roosevelt
26600 TAIN L'HERMITAGE
04 75 08 90 53
ccas@ville-tain.com

Alpilles et papilles !

Tous les 2 ans le service de portage de repas à domicile lance son appel d'offre. Le marché a été attribué pour la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2023 au prestataire « Plein sud Restauration », une entreprise située à Montélier. A son habitude, le CCAS implique ses partenaires externes dans la vie tainoise en proposant aux bénéficiaires de déguster un repas typiquement italien pour fêter la journée Franco-Italienne le 2 juin dernier.

Histoire de fêter 48 ans de jumelage avec Erba en Lombardie !

Fin avril, Xavier ANGELI, le maire de Tain l'Hermitage, les membres et les agents du CCAS, ont pu déguster ce savoureux repas transalpin en primeur !

le chiffre
0,50€

C'est le montant de la participation financière par repas reversée depuis 2016 par ARCHE Agglo qui a décidé, depuis le 1er avril, de mettre fin à cette aide.

Le CCAS la prend donc à sa charge jusqu'au 31 décembre 2022 afin de ne pas pénaliser ses nombreux bénéficiaires.

Chaleur humaine

En plus de leur bulletin d'inscription au repas/colis de Noël, les personnes âgées de 65 ans et plus trouveront dans le courrier adressé par le CCAS, un imprimé leur permettant d'être appelé en cas de déclenchement du plan d'alerte canicule et d'urgence départemental en cas de risque exceptionnel.

Il suffit de le compléter et le retourner au CCAS pour figurer sur le registre d'appel confidentiel.

Ainsi ce sont plus de 1 000 personnes que les agents du CCAS contactent à chaque déploiement du plan d'alerte ou d'urgence afin de s'assurer que tout va bien pour eux !

ON S'ENTRAIDE

Alors on danse

Après deux années de « repos » festif, le CCAS compte bien redynamiser son service manifestation. Un repas dansant sera organisé en partenariat avec l'association « Arc en Ciel » le jeudi 6 octobre 2022 à l'Espace Charles Trenet dans le cadre de la Semaine Bleue du 3 au 9 octobre 2022 sur le thème « Changeons notre regard sur les aînés, brisons les idées reçues ».

La Semaine Bleue
À tout âge, ensemble !

On n'a pas tous les jours 100 ans !

N'ayant pas de famille sur place, c'est entourée du maire de Tain l'Hermitage, Xavier Angeli accompagnée de Danielle Lecomte, vice-présidente du CCAS, de Lydie BARRIERE, responsable du CCAS et Véronique SELLES son aide à domicile, que Denise Salvin a fêté ses 100 ans le 8 juin.

Née en 1922, cette dernière a vécu et travaillé à Alger jusqu'en 1962. Rapatriée en France avec ses parents, elle a ensuite occupé le poste comme chef de division au Ministère de l'Intérieur à Paris.

Tain l'Hermitage, elle y venait en villégiature chez des amis de ses parents et séduite par la région, elle a décidé d'y faire construire une maison chemin des Dionnières avant de déménager, à sa retraite à l'Argence.

Au nom de la Ville, tous nos vœux de santé et de longues années paisibles à notre jeune centenaire !

Le club d'aviron sur tous les fronts

Quelle actualité chargée pour le SNTT (Sports Nautiques Tain Tournon) qui enchaîne les évènements et les bonnes nouvelles !

En effet, ces derniers viennent d'inaugurer un minibus aux couleurs du club permettant ainsi de faire rayonner la ville de Tain l'Hermitage à travers toute la France lors des nombreux déplacements des équipes : *« C'est un plus pour notre club »* souligne sa dynamique présidente, Laurence Bresciani. *« Je tiens d'ailleurs à remercier Gilbert Bouchet, sénateur de la Drôme et Olivier Amrane, président du Conseil Départemental de l'Ardèche pour leur accompagnement dans ce dossier. C'est grâce à eux que nous avons pu porter notre projet en vue de bénéficier de subventions pour l'acquisition de ce véhicule ».*

Côté animations, le SNTT a ouvert ses portes le 14 mai dernier pour le plus grand plaisir des visiteurs venus en nombre pour s'initier aux joies de l'aviron. Et le lendemain, le club accueillait près de 130 rameurs dans le cadre du Raid Aviron organisé par l'équipe du Comité Drôme Ardèche.

Sports Nautiques Tain Tournon - Base Nautique Tain Nord
93 avenue Gabriel Péri
06 73 86 76 31 - contact@avirontaintournon.fr

Enfin, le 21 mai, c'est « Le Liberté », un skiff adapté à la pratique handisport qui était baptisé en grande pompe en présence de nombreux officiels et des membres et adhérents du club : *« L'aviron est une discipline qui développe la motricité et la synchronisation des mouvements, ce qui en fait un sport tout indiqué pour les PMR »* dira la présidente du club dans son discours. En concluant naturellement : *« Sans le savoir nous avons toujours fait de l'inclusion parce qu'ici nous acceptons tout le monde, on ne fait aucune différence ! »*

Club à taille humaine, le SNTT est une grande famille où chacun trouve sa place et donne tout son sens au valeurs que véhicule le sport !

A bicyclette

La grande famille des courses cyclistes s'agrandit avec la Cabosse, dernière-née organisée par le Vélo Club Valrhona Tain Tournon.

Le départ est prévu samedi 2 juillet devant la salle polyvalente de Mauves à partir de 7h30 et les participants traverseront selon le parcours choisi (60, 80, 100 km) les villages de Plats, Saint-Sylvestre, Colombier-le-Jeune, Gilhoc, Lamastre, Saint-Barthélémy-de-Grozon, Désaignes et Saint-Romain-de-Lerps.

Une randonnée sportive et solidaire puisque 1 € du montant de l'inscription est reversé à l'école de Gilhoc-sur-Ormèze pour leur projet scolaire.

06 15 88 58 33
veloclubvalrhona@orange.fr

l'echo réveille la ville en fanfare

Réglée comme du papier à musique la fanfare de l'Echo de l'Hermitage ! Tous les jeudis soirs, les 25 musiciens qui composent l'ensemble tainois se réunissent à la Maison des Associations à 20 h pour partager leur passion commune : la musique.

Président depuis 1999, Stéphane Billon nous explique la spécificité de la pratique musicale collective, la fanfare : *« Après la Seconde Guerre mondiale, les peuples ont un besoin de paix et de réconciliation. La construction européenne se met en place et des coopérations dans tous les domaines voient le jour dont la musique avec la fanfare ».*

En effet, créée au XIX^{ème} siècle, elle répond à trois critères : c'est un ensemble d'instruments à vent et de percussions jouées par des musiciens amateurs, un orchestre de plein air et c'est une musique qui défile pour animer la cité.

Nous devons celle de Tain l'Hermitage à Lucien Ferlay alors lieutenant des sapeurs-pompiers en 1949 et à Jean Maisonneuve, 1er chef de musique.

« Depuis sa création, les gens se rencontrent, échangent, font la fête ensemble. De la camaraderie, de l'amitié naissent et les idées ne manquent pas pour faire bouger la Ville » souligne Stéphane Billon également Conseiller Municipal Délégué à la Culture de Tain l'Hermitage.

Stéphane BILLON entouré des Stentors à l'occasion du concert «10 ans d'Amour»

Des spectacles évènements !

En plus des cérémonies patriotiques animées par l'Echo de l'Hermitage, l'association organise en partenariat avec la Ville un ou deux spectacles par an.

Le dernier en date ? Un concert évènement des Stentors à l'église Notre Dame qui a régalé une salle comble. Cet automne, le public pourra suivre les aventures pagnolesques de Zize Dupanier, marseillaise déjantée qui marie son fils, le 13 novembre à 17h à l'Espace Charles Trenet.

Enfin, 2023 marquera les 75 ans d'existence de la Batterie Fanfare et pour fêter l'évènement, l'association réserve une grande surprise aux tainois !

Batterie Fanfare Echo de l'Hermitage
06 88 62 24 99

l'embarras du choix

Afin de valoriser la richesse de son tissu associatif et de permettre au plus grand nombre d'associations de se faire connaître, les villes de Tain l'Hermitage et Tournon-sur-Rhône proposent **la nouvelle édition du forum des associations le samedi 3 septembre de 10h à 18h au gymnase Jeannie Longo** (Tournon-sur-Rhône).

Organisé dans le cadre de la politique d'aide à la vie associative souhaitée par les municipalités, le forum présentera, à nouveau, tous les domaines associatifs. Il permettra aux visiteurs d'assister à de nombreuses démonstrations et leur facilitera le choix d'adhérer à une ou plusieurs associations présentes.

Avez-vous pensé à renouveler votre demande Carte Mouv' ? 30€ d'économies sur l'adhésion de votre enfant (6 à 18 ans) ! + d'infos 04 75 08 30 32 et www.ville-tain.fr

Carte Mouv'

l'enfance de l'art

Dédié aux artistes régionaux, le Grand Salon organisé par l'association Sculptur'Art en mai dernier à l'Espace Charles Trenet a rencontré un vif succès auprès des grands et des petits !
En effet, les nombreux élèves tainois invités à l'exposition ont découvert les artistes et leurs œuvres, échangeant avec eux sur leurs sources d'inspiration ou les matériaux choisis.
Ludique, cette sensibilisation auprès des plus jeunes proposait du dessin sur ballon et des quizz interactifs. De quoi éveiller quelques vocations parmi les amateurs d'art en herbe !

Vous avez l'âme d'un photographe et vous aimez immortaliser la nature ?

L'Association du Salon des Vins de Tain l'Hermitage relance son Concours Photo afin de sélectionner le visuel de l'affiche du Salon 2023, sur le thème

« la vigne en couleur »

Avec l'arrivée de l'été et le retour du soleil, les occasions de capturer la vigne en pleine luminosité ne devraient pas manquer.
Vous avez jusqu'au 26 septembre pour participer alors n'hésitez plus !

Règlement complet à retrouver sur :
https://www.salondesvinsdetain.fr/concours-photo/

CROIX-ROUGE FRANÇAISE

engagez-vous qu'ils disaient

Quel que soit votre âge et votre expérience, la Croix-Rouge recrute des bénévoles secouristes et assure la formation en interne.

N'hésitez pas à contacter l'Unité Locale située au 2 square Fellbach, une permanence recrutement s'y tient tous les 1ers samedis du mois de 9h30 à 12h30.

04 75 08 99 04 / 06 73 92 07 68
ul.drome-septent@cro

ET LES GAGNANTS SONT ...

Chaque année l'association Culture et Bibliothèque pour Tous dont fait partie la bibliothèque de Tain l'Hermitage organise le Prix « Livrentête » destiné aux enfants.

Ce prix comporte plusieurs catégories selon la tranche d'âge des lecteurs. L'an dernier plusieurs milliers d'enfants y ont participé dans toute la France.
Les écoles maternelles Jean Moulin et Jules Verne ainsi que l'école primaire Notre Dame ont reçu chacune 5 livres à faire lire dans les classes participantes.
Les élèves ont voté pour leur livre préféré en illustrant leur choix et les lauréats dévoilés en mai sont :

- Un loup sort dans la nuit (Ecole Jules Verne)
- Tigre (Ecole Jean Moulin)
- Moustique répond toujours présent (Ecole Notre Dame)

A découvrir de toute urgence à la bibliothèque !

Bibliothèque Pour Tous de Tain l'Hermitage
Maison des Quais
Place du 8 mai 1945
04 75 06 12 28

C'EST DU PROPRE !

Si la Ville de Tain l'Hermitage travaille pour optimiser ses missions d'entretien et de propreté de l'espace public, elle ne pourra pas y parvenir sans la mobilisation des citoyens.

ALORS ON ADOPTE LES BONS RÉFLEXES :

- Déposez les ordures ménagères, emballages plastiques, cartons dans les containers dédiés
- Déposezles sacs de plus de 80 litres et encombrants à la déchetterie*.
- Ramassez les crottes de chien à l'aide des sacs à déjection fournis pas la Ville (en libre-service et à l'accueil des Services Techniques – 2ème étage Hôtel de Ville).
- Jetez papiers, chewing-gums, mégots dans les corbeilles et cendriers urbains.

D'autant que le dépôt sauvage d'ordures peut coûter cher depuis la loi du 10 février 2020 sur la lutte contre le gaspillage et l'économie circulaire (amende forfaitaire de 68€ à 180€ et jusqu'à 1 500 € si vous utilisez un véhicule pour transporter les déchets).

«Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants."

«Terre des Hommes» - Antoine de Saint-Exupéry

***5 DÉCHETTERIES PRÈS DE CHEZ VOUS :**

ANDANCETTE ZA les Payots - 04 75 03 05 85
CHÂTEAUNEUF DE GALAURE Quartier les Metelles - 04 75 68 61 02
MERCUROL-VEAUNES ZA les lots - 04 75 07 08 23
SAINT SORLIN EN VALLOIRE Les petites Epines Bénites - 04 75 31 75 95
SARRAS ZA grande Ile - 04 75 03 84 07

04 75 03 87 87
contact@sirctom.fr
et sur www.sirctom.fr

PAPIERS S'IL VOUS PLAÎT !

En raison de la forte demande post-covid de pièces d'identité constatée sur l'ensemble du territoire, il est vivement conseillé d'anticiper le renouvellement de la carte nationale d'identité ou du passeport.

La pré-demande en ligne sur le site **ants.gouv.fr** est incontournable pour le bon traitement des dossiers.
La prise de rendez-vous pour déposer votre dossier ou retirer le titre délivré s'effectue exclusivement (sauf cas exceptionnel) via la plateforme de prise de rendez-vous en ligne.
Pour cela, rien de plus facile !

Connectez-vous sur **www.ville-tain.fr** (Mes démarches/Etat civil/pièces d'identité) qui vous permet :

- De personnaliser votre démarche (liste des pièces à fournir),
- D'accéder à la pré-demande en ligne sur le site ANTS,
- De prendre rendez-vous en mairie, en fonction des disponibilités affichées.

A noter : la photo d'identité doit être conforme aux normes requises et dater de moins de six mois.

LE CHANT DES SIRÈNES

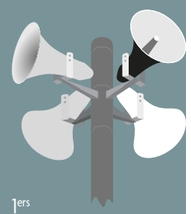

A noter : tous les 1ers mercredis de chaque mois, la ville de Tain l'Hermitage procède aux habituels essais de sirène dans le cadre du système d'alerte et d'informations des populations (SAIP).

NE LAISSONS PAS LE MOUSTIQUE TIGRE S'INSTALLER!

LES BONS GESTES À ADOPTER

La meilleure façon de lutter contre le moustique tigre est de supprimer les lieux de ponte pour empêcher qu'il ne s'implante.

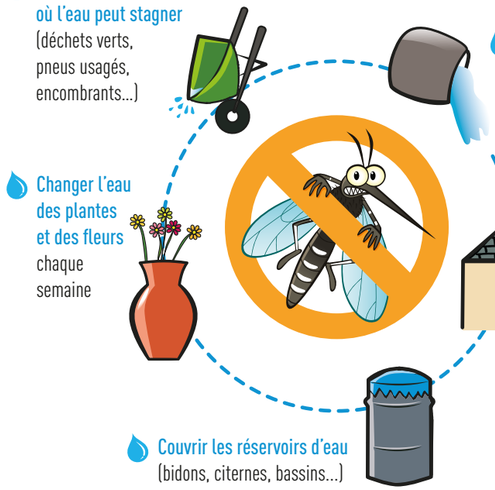

Comment je reconnais le moustique tigre ?

Il est rayé noir et blanc
Il est très petit (5mm)
Sa piqûre est douloureuse
Il pique durant la journée (ce n'est pas lui qui vous empêche de dormir !)

Pour en savoir +

Agence régionale de santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes
www.ars.auvergne-rhone-alpes.sante.fr
[accueil/usagers/santé et environnement/ environnement extérieur/moustique tigre]

Entente interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication (EIRAD) :
www.eid-rhonealpes.com

Santé publique France
www.santepubliquefrance.fr

ON S'INFORME

Les trottinettes électriques et les nouveaux engins de déplacement personnel entrent dans le code de la route

Les EDP* motorisés (trottinettes électriques, monoroues, gyropodes, hoverboards...) n'appartenaient à aucune catégorie du code de la route. Leur circulation dans l'espace public n'était donc ni autorisée ni réglementée : leur usage était en principe limité aux espaces privés ou fermés à la circulation.

Les utilisateurs d'EDP non motorisés (trottinettes, skate-board, rollers, ...) peuvent circuler sur les trottoirs et sur les autres espaces autorisés aux piétons à condition de rester à la vitesse du pas.

La création d'une réglementation dédiée permet de lutter contre les comportements dangereux régulièrement observés, de faire évoluer vers un usage responsable et plus sûr de ces engins et de retrouver un usage apaisé des trottoirs pour les piétons, et en particulier les plus vulnérables : personnes âgées, enfants, personnes à mobilité réduite.

*Engins de Déplacement Personnel

* Les EDPM doivent être bridés à 25km/h pour pouvoir emprunter la voie publique. Si ce n'est pas le cas, **les propriétaires de ces véhicules doivent les faire régler à 25km/h. Ils sont invités à se renseigner sur la possibilité de les faire régler auprès de leur revendeur ou constructeur.**

LORSQUE VOUS ÊTES SUR LA ROUTE...

- Vous n'avez pas le droit de circuler avec votre EDPM sur les trottoirs ! Ou bien conduisez-le à la main.
- En agglomération, vous devez emprunter les pistes et bandes cyclables, lorsqu'il y en a. Sinon, vous pouvez circuler sur les routes limitées à 50km/h seulement.
- En dehors des villes, vous devez circuler sur les voies vertes et les pistes cyclables. L'autorité investie du pouvoir de police pourra à l'avenir autoriser à circuler sur certaines voies.

QUELLES SONT LES SANCTIONS PRÉVUES ?

Si vous ne respectez pas les règles de circulation ou si vous transportez un passager :
35 euros d'amende (2ème classe)

Si vous circulez sur un trottoir sans y être autorisé ou si vous débridez l'engin :
135 euros d'amende (4ème classe)

Si vous roulez avec un engin dont la vitesse maximale par construction est supérieure à 25 km/h :
1 500 euros d'amende (5ème classe)

ON S'EXPRIME

MOT DU GROUPE MINORITAIRE

Puisque nous entrons cette année dans le 2nd tiers du mandat communal, notre groupe « Construisons Demain » souhaite faire un point de situation.

La France traverse une période inédite de son histoire, la crise sanitaire tout d'abord, la crise ukrainienne aujourd'hui... et les difficultés économiques et financières qui se profilent : coût de l'énergie qui se sent déjà dans notre budget municipal, pénurie de matières premières, explosion de la dette et retour de l'inflation.

Notre rôle d'élus de la République est de préserver cette unité nationale qui a construit notre pays au cours des siècles. Notre devise Liberté, Egalité, Fraternité a été malmenée. Cependant, à notre échelle locale, nous voulons conserver et protéger nos liens sociaux.

Cela s'est traduit concrètement par une forte mobilisation de notre groupe dans le cadre de la campagne vaccinale mais aussi dans l'information de subventions susceptibles d'être intéressantes pour notre commune, transmises directement à Monsieur le Maire.

Nous souhaitons pouvoir continuer à travailler dans ce sens, pour le bien commun et la qualité de vie des Tainoises et des Tainois :

- Pour que notre démocratie de proximité reste un socle solide pour nos habitants,
- Pour que nous puissions construire un futur où nous ne serons pas face à face mais côte à côte ,
- C'est bien dans un esprit constructif que nous souhaitons continuer ce mandat...

Nous souhaitons aux tainoises et Tainois un très bon été et de bonnes vacances,

la proximité à l'échelle du territoire

ARCHE Agglo et la Mutualité sociale agricole (MSA) ont signé une convention pour l'ouverture de trois « France services » dans les bassins de vie du territoire, à Saint-Félicien, Saint-Donat-sur-l'Herbasse et Tain l'Hermitage.

« Des espaces qui permettent aux habitants des 41 communes d'ARCHE Agglo de bénéficier dans la proximité des services et d'une aide aux démarches administratives avec un objectif d'accès aux droits pour tous » indique Aurore, une des trois animatrices du site avec Marie-Claire et Christelle.

En effet, outre la possibilité de se renseigner sur les actualités et les démarches propres à ARCHE Agglo, plusieurs services publics de proximité sont accessibles : Ministère de l'Intérieur (aide au renouvellement des papiers d'identité, du permis de conduire et de la carte grise), Finances Publiques (déclaration de revenus, appropriation du prélèvement à la source), Ministère de la Justice (accompagnement de l'usager dans l'accès au droit), Assurance Maladie, Assurance retraite, Allocations familiales, Pôle emploi, MSA, La Poste... et pour certains, des permanences sont assurées.

D'autres services devraient compléter cette offre dans les prochaines semaines.

Enfin, des postes informatiques sont accessibles gratuitement pour les usagers.

PERMANENCES SUR TAIN L'HERMITAGE
12 quai Arthur Rostaing - (à côté de la Crèche Pomme d'Api) - 04 75 07 07 50
Sans rendez-vous
Lundi : 13h15 – 16h45 • Mardi : 8h30 – 12h • Mercredi : 8h30 – 12h / 13h15 – 16h30 • Jeudi : 13h15 – 16h45 • Vendredi : 8h30 – 12h / 13h15 – 16h30

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Bienvenue à ...

15/12/2021	CHALLAKHI Nour	19/03/2022	HAMDAOUI Rania
20/12/2021	VALLON Gabriel	22/03/2022	CAQUELIN Léa
23/12/2021	DEFRANCE CHABANIS Elysia	25-03-2022	VAUDAINE Gabriel
31/01/2022	CHUM Rosalie	20/04/2022	GUILLAUMOT Milo
02-03-2022	DE SOUSA Livio	01/05/2022	FAYET Gaby
09-03-2022	CHAMPELET Léonie	19/05/2022	BOISSET Line
15/03/2022	POCHON Marco		

DÉCÈS

Nos condoléances aux familles de...

17/12/2021	SÉGURA (PITAVAL) Jeanne	30/01/2022	FRACHISSE Jérémie
17/12/2021	GUIGUET Alain	07/02/2022	LAGET (FREYCENON) Suzanne
25/12/2021	GOUYET Yves	24/02/2022	LAVIER (GUILLAUMOT) Micheline
25/12/2021	LEBON Jean	09/02/2022	COZIC Martine
31/12/2021	VAUX René	18/03/2022	BROT Moïse
31/12/2021	GINEY Jean-Marc	30/03/2022	CHAZAL (BAÏONI) Ginette
05/01/2022	HERVOIS Michel	01/04/2022	GOUÉ André, Henri
12/01/2022	ROBIN Christian	03/04/2022	BEN-DALES Renée
12/01/2022	DALBOUSSIÈRE (DUPONT) Simone	04/04/2022	LADERRIÈRE Francine
14/01/2022	MARGUIN Claude	22/04/2022	GAILLARD (DELAS) Renée
14/01/2022	BOBICHON (MORFIN) Marie	27/04/2022	BOENINGEN Yves
15/01/2022	DELAS André	29/04/2022	ROCHE (LAURENT) Paulette
16/01/2022	CHANTIER (GAILLARD) Yves	29/04/2022	BAÏDAL André
20/01/2022	BOUYRIE Michèle	18/05/2022	BOISSET (TEISSIER) Marie
22/01/2022	GOUTARD (LEMOINE) Monique	20/05/2022	BOUCHARD Georges
28/01/2022	WAUTIER Christian	20/05/2022	DIGNAC Nicole
30/01/2022	GOUNON Alain		

MARIAGES

Tous nos voeux de bonheur à...

07/05/2022	IJJI Ali-El et VIALE Sabrina
22/02/2022	GUIMBAUD Aurélien et TYMEN Stéphanie

CARNET NOIR

Friedrich Wilhelm Kiel, l'ancien maire de Fellbach, ville allemande jumelée à Tain l'Hermitage est décédé peu avant son 88ème anniversaire.

« L'Europe perd aujourd'hui un de ses plus fidèles ambassadeurs. Pionnier du rapprochement franco-allemand, ce promoteur du dialogue pacifique a contribué, au quotidien, à construire une Europe vivante et proche des citoyens » souligne Xavier ANGELI, 1er édile de la Ville et 1er Vice-Président d'ARCHE Agglo.

« Nous nous souviendrons, avec respect et humilité, de cet homme généreux, grâce à qui ce maillage entre nos deux villes perdure, porteur d'espoir entre les peuples ».

L'ensemble du Conseil Municipal ainsi que les Amis du Jumelage - présidés par Françoise Varizat, Conseillère Municipale, présentent leurs sincères condoléances aux proches de Friedrich Wilhelm Kiel et leur assurent de leur soutien face à cette douloureuse épreuve.

C'est avec beaucoup d'émotion que les élus tainois ont appris le décès brutal de Thierry Foucault, enseignant à l'école élémentaire Jean Moulin (CMI-CM2).

Il laisse derrière lui l'image d'un homme passionné par son métier et très sensible aux questions de protection de la nature.

Xavier ANGELI, le maire de Tain l'Hermitage et l'ensemble du Conseil Municipal adressent toutes leurs condoléances aux proches et collègues de Thierry Foucault.

TAXI DIRECT
04 75 07 01 01
33 AVENUE DE NIMES
07300 TOURNON SUR RHONE
TRANSPORT MEDICAL ASSIS

Boutique, Bar à vins & Restaurant
VINEUM PAUL JABOULET AÎNÉ
25 PLACE DU TAUROBOLE
26600 TAIN-L'HERMITAGE
04 75 09 26 20 / vineum@jaboulet.com
vineum.blogspot.com
/ le vineum jaboulet
/ Le Vineum / Paul Jaboulet Aîné

ÉCLAIRAGE SPORTIF
ÉCLAIRAGE PUBLIC
électricité mabboux
100 route de Paturel - 26600 Erôme
04 75 03 31 28
contact@elec-mabboux.fr

CENTRE FUNÉRAIRE POLLET-JUGE
POMPES FUNÈBRES | MARBRERIE | CONTRATS OBSÈQUES | FUNÉRARIUM

MARBRERIE
Rénovation
Entretien
Caveaux
ACCÈS TOUTES CHAMBRES FUNÉRAIRES
TOUS CRÉMATORIUMS
PERMANENCE 7J/7 24H/24
TAIN L'HERMITAGE
04 75 09 61 38

Nos compétences au service des particuliers, collectivités territoriales et professionnels de l'immobilier
Gilles MAISONNAS Sylvain NYSIAK Manuel PLUSQUELLEC
dmn Géomètres Experts D.P.L.G.
Bornage et division de propriété
Urbanisme, Maitrise d'oeuvre privée, publique
Topographie, Scanner 3D, Drone
Copropriété, division en volumes
Diagnostics immobiliers, évaluation immobilière
30 av. de Nîmes 07304 TOURNON S/RHÔNE 04 75 08 02 53
110 av. Jean Jaurès 26600 TAIN L'HERMITAGE 04 75 06 52 34
contact@dmn-ge.com
ROMANS SUR ISÈRE - BOURG LÈS VALENCE - LAMASTRE - ST DONAT S/L'HERBASSE

Depuis 1978
Un service intégral
SEMA
FROID - CUISSON - LAVERIE
04 75 07 16 60
EUROCHEF
1715 route du Dauphiné
26600 La Roche de Glun
sema26@orange.fr

LES SERVICES MUNICIPAUX

SERVICE ADMINISTRATIF 04 75 08 30 32
État civil - Pièces d'identité - Affaires scolaires
Elections - Cimetière - Communication.

SERVICES TECHNIQUES 04 75 08 90 51
Permis de construire - Travaux - Autorisation de voirie - Cartes déchetterie - Location de salles

SERVICE PÉRISCOLAIRE 04 75 08 62 04

C.C.A.S 04 75 08 90 53
Personnes âgées - Social - Logement

SERVICE DES SPORTS 04 75 08 90 52

POLICE MUNICIPALE 04 75 08 90 54

Le Maire reçoit tous les jours sur rdv
Contact : Cabinet du Maire - 04 75 08 30 32

OUVERTURE AU PUBLIC :

- du lundi au vendredi : 8h30-12h15 / 13h45-17h30
- le samedi : de 8h30-12h15
  uniquement pour l'état-civil et les pièces d'identité (sur RDV).

MAIRIE

2 avenue Président Roosevelt - CS 80054
26603 TAIN L'HERMITAGE Cedex
Tél. 04 75 08 30 32 - Fax 04 75 07 16 31
mairie@ville-tain.com
www.ville-tain.com @villedetainlhermitage

Agenda

26 JUIN — A TABLE CITOYENS DE 11H A 18H PARC DU CHAYLA

3/10/24/31 JUILLET — MUSICALES DE TAIN L'HERMITAGE 17H EGLISE NOTRE DAME

09 JUILLET — CONCERT D'ÉTÉ COMPAGNIE PERICARD 20h30 PARC DU CHAYLA

14 JUILLET — BROCANTE 6H-15H QUAI DEFER
DEFILE ET REVUE DES TROUPES CENTRE SECOURS ET INCENDIE 11H PARC DU CHAYLA
BAL POPULAIRE ET FEU D'ARTIFICE A PARTIR DE 21H

17 au 30 JUILLET — FESTIVAL DE MUSIQUE VOCHORA

25 au 30 JUILLET — FESTIVAL SHAKESPEARE

02 AOÛT — MARCHÉ NOCTURNE 23H QUAI DEFER

7/21/28 AOÛT — MUSICALES DE TAIN L'HERMITAGE 17H EGLISE NOTRE DAME

19 au 27 AOÛT — FESTIVAL DES HUMORISTES

03 SEPTEMBRE — FORUM DES ASSOCIATIONS

10 et 11 SEPTEMBRE — FETE DES VENDANGES

13 NOVEMBRE — SPECTACLE ZIZE DUPANIER 17H ESPACE CHARLES TRENET
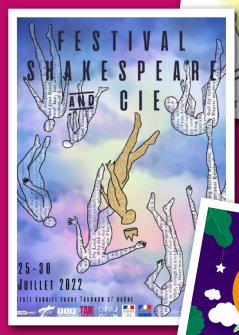
15 DÉCEMBRE — REPAS DE NOËL DU CCAS 11H45 ESPACE ROCHEGUDE